

Modes de garde d'enfants, 2023

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 5 décembre 2023

En 2023, un peu plus de la moitié (56 %) des enfants de 0 à 5 ans fréquentaient un service de garde agréé ou non agréé au Canada. Bien que ce taux soit supérieur à celui enregistré en 2022 (52 %) et en 2020 (52 %), il n'est pas encore revenu au niveau prépandémie enregistré en 2019, lorsque 60 % des enfants de ce groupe d'âge fréquentaient un service de garde.

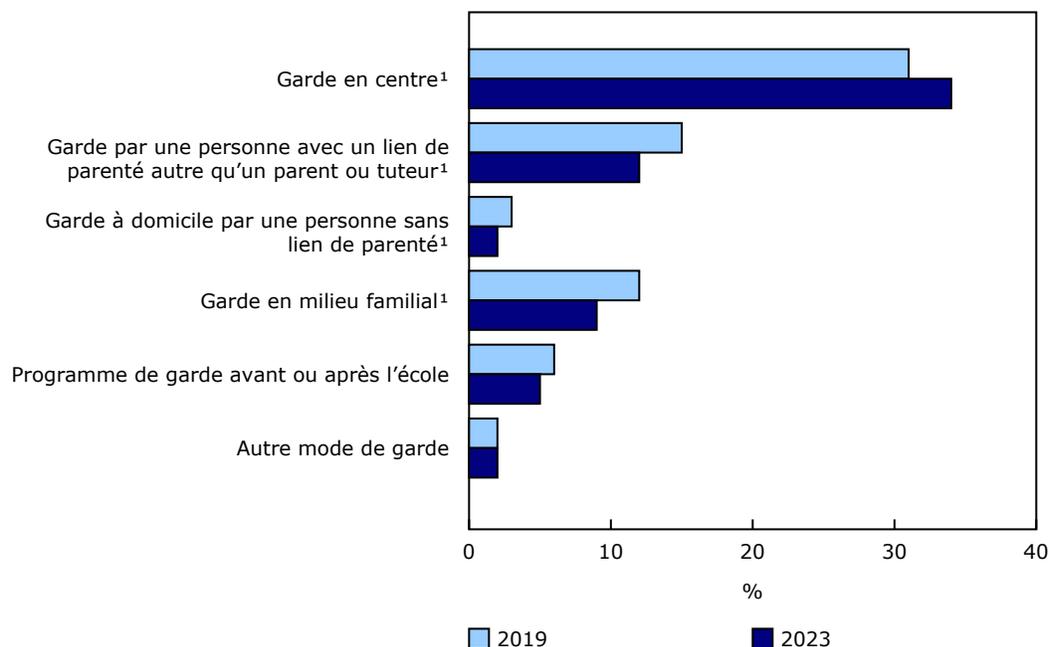
Un grand nombre de parents et de tuteurs dépendent de services de garde pour la garde de leurs jeunes enfants, qu'il s'agisse d'un service de garde en centre ou d'un service de garde en milieu familial, agréé ou non. D'autres enfants se font garder par une personne avec laquelle ils ont un lien de parenté, comme leurs grands-parents, ou encore par une personne avec laquelle ils n'ont aucun lien de parenté, comme une nourrice. Alors que des résultats antérieurs mettaient en relief les [effets de la pandémie sur l'utilisation des services de garde d'enfants](#), la diffusion d'aujourd'hui, fondée sur les données de l'Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde des enfants de 2023 et de l'Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de 2023, donne un aperçu de la manière dont l'utilisation des services de garde a évolué depuis 2019, année ayant précédé la pandémie. Les résultats diffusés aujourd'hui reflètent également la mise en œuvre du [système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants](#).

La fréquentation des services de garde en centre dépasse son niveau prépandémie, mais celle des services de garde en milieu familial demeure inférieure

Bien que la proportion globale d'enfants de 0 à 5 ans fréquentant un service de garde en 2023 soit demeurée inférieure au taux prépandémie enregistré en 2019, des différences entre les types de modes de garde utilisés ont été observées. En 2023, un peu plus du tiers (34 %) des enfants de ce groupe d'âge fréquentaient un service de garde en centre, une proportion qui dépasse celle enregistrée en 2019 (31 %) pour la première fois.



Graphique 1 Proportion d'enfants de 0 à 5 ans qui fréquentent un service de garde, selon le type de mode de garde, Canada, 2019 et 2023



1. Résultats significativement différents de ceux de 2019.

Source(s) : Tableau 42-10-0031-01.

En revanche, la fréquentation des services de garde en milieu familial n'est pas revenue à son niveau pré-pandémie en 2023. En 2023, 9 % des enfants de 0 à 5 ans fréquentaient un service de garde en milieu familial, ce qui représente un taux inférieur à celui enregistré en 2019 (12 %), mais comparable à celui de 2022 (8 %). Selon les résultats de l'Enquête sur la population active, le nombre de personnes travaillant dans un service de garde en milieu familial a diminué de janvier 2019 à janvier 2023.

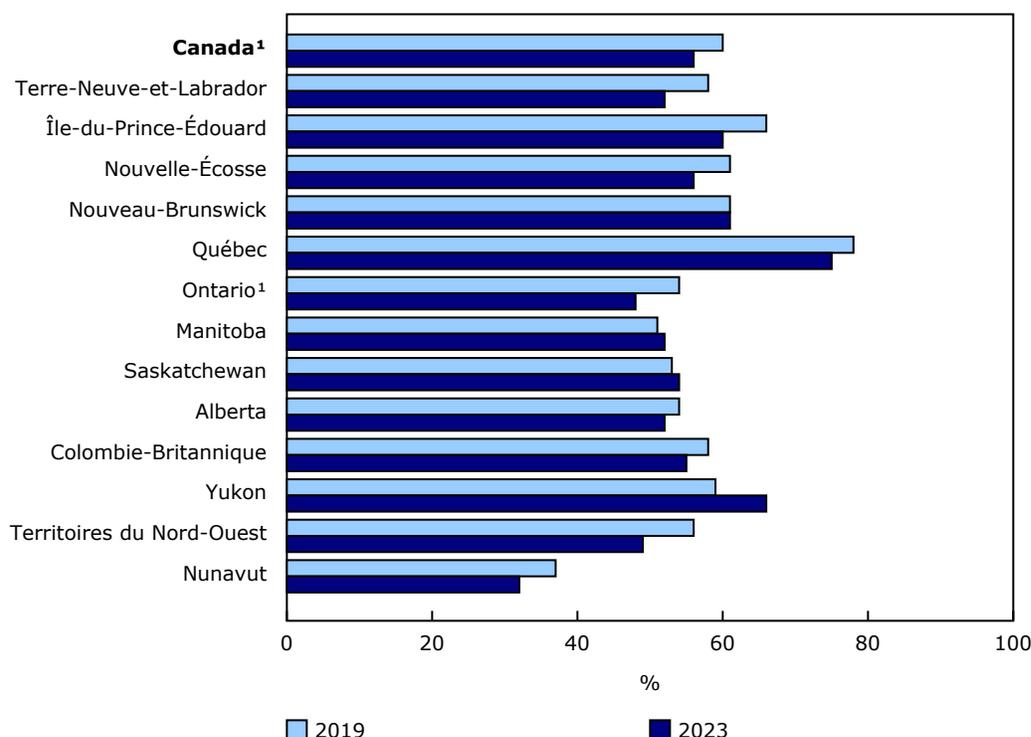
De nombreux parents font appel à une personne avec laquelle ils ont un lien de parenté, autre qu'un parent, pour assurer la garde de leurs enfants. La proportion d'enfants fréquentant ce type de service de garde était également plus faible en 2023 (12 %) qu'en 2019 (15 %).

La fréquentation de services de garde revient à son niveau pré-pandémie dans presque toutes les provinces et tous les territoires

Bien que la proportion globale d'enfants fréquentant un service de garde au Canada en 2023 soit inférieure à celle enregistrée en 2019, la plupart des provinces et des territoires ont atteint des taux d'utilisation des services de garde comparables à ceux observés avant la pandémie, comme cela a été le cas en 2022. L'Ontario est la seule province où la proportion d'enfants qui fréquentent un service de garde est restée plus faible en 2023 (48 %) qu'en 2019 (54 %), mais le taux était plus élevé que celui enregistré en 2022 (41 %).

Graphique 2

Proportion d'enfants de 0 à 5 ans qui fréquentent un service de garde, selon la province ou le territoire, 2019 et 2023



1. Résultats significativement différents de ceux de 2019.

Source(s) : Tableau 42-10-0004-01.

La proportion de parents qui déclarent éprouver de la difficulté à trouver un service de garde augmente en 2023

La proportion de parents qui ont eu recours à un service de garde et qui ont déclaré avoir éprouvé de la difficulté à en trouver un a augmenté pour passer de 36 % en 2019 à 49 % en 2023. La difficulté de trouver un service de garde dans leur communauté est demeurée la principale difficulté pour les parents, et la proportion de parents ayant déclaré éprouver cette difficulté a augmenté pour passer de 53 % en 2019 à 62 % en 2023. Trouver un service de garde abordable est également resté une préoccupation commune pour les parents, mais la proportion de ceux qui ont dit éprouver cette difficulté a diminué pour passer de 48 % en 2019 à 41 % en 2023.

La difficulté à trouver un service de garde a souvent entraîné des répercussions négatives sur la vie professionnelle des familles. Par exemple, en 2023, comme lors des autres années, les principales répercussions pour ces parents étaient la modification de leur horaire de travail ou d'études (34 %), la réduction du nombre d'heures travaillées (33 %) et le report de leur retour au travail (31 %).

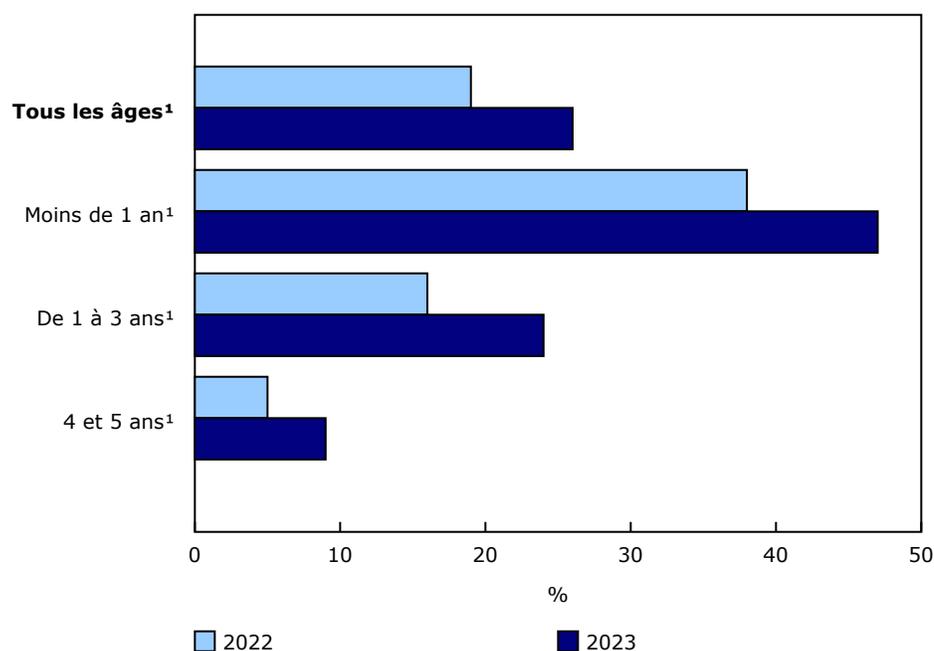
Plus du quart des enfants qui ne fréquentent pas un service de garde sont inscrits sur une liste d'attente

En 2023, 26 % des parents d'enfants de 0 à 5 ans qui n'utilisaient pas un service de garde ont déclaré que leur enfant était inscrit sur une liste d'attente, en hausse par rapport à 19 % en 2022, année au cours de laquelle ce renseignement a été recueilli pour la première fois. Les difficultés à trouver un service de garde se sont aussi

reflétées dans la proportion de garderies qui ont des listes d'attente actives. Selon les résultats provenant de l'Enquête auprès des prestataires des services de garde, plus des trois quarts (78 %) des services de garde en centre ont déclaré avoir des listes d'attente en 2022.

Graphique 3

Proportion d'enfants de 0 à 5 ans qui ne fréquentent pas un service de garde, mais qui sont inscrits sur une liste d'attente, selon le groupe d'âge, Canada, sauf les territoires, 2022 et 2023



1. Résultats significativement différents de ceux de 2022.

Source(s) : Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (5371) de 2023 et Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (5287) de 2022.

En 2023, les enfants plus jeunes étaient plus susceptibles d'être sur une liste d'attente pour un service de garde que les enfants plus âgés. Près de la moitié (47 %) des nourrissons de moins d'un an qui ne fréquentaient pas un service de garde étaient inscrits sur une liste d'attente, ce qui représente une hausse par rapport à la proportion de 38 % enregistrée au début de l'année 2022. En 2023, près du quart (24 %) des enfants de 1 à 3 ans et 9 % des enfants de 4 et 5 ans étaient inscrits sur une liste d'attente. Parmi les enfants de 4 et 5 ans, 12 % de ceux qui ne fréquentaient pas l'école et 8 % de ceux qui allaient à l'école étaient inscrits sur une liste d'attente.

Environ le tiers des parents qui n'utilisent pas un service de garde disent préférer rester à la maison

En 2023, la raison la plus souvent invoquée par les parents afin d'expliquer pourquoi ils n'avaient pas recours à un service de garde a continué d'être qu'ils préféraient qu'un parent reste à la maison avec leur enfant (35 %), alors que de nombreux parents (28 %) ont indiqué ne pas utiliser un service de garde parce qu'ils étaient en congé parental. Le coût trop élevé des services de garde (23 %) et le manque de places ou le fait d'être sur une liste d'attente (18 %) complétaient la liste des quatre raisons les plus souvent mentionnées. Bien que la proportion de parents qui ont cité le coût trop élevé comme raison est demeurée stable au cours des dernières années, la proportion de parents citant le manque de places a augmenté pour passer de 7 % en 2019 à 18 % en 2023.

Les dépenses parentales au chapitre des services de garde diminuent de 2022 à 2023

Les enquêtes sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de Statistique Canada permettent de recueillir des données sur les dépenses que consacrent les parents aux services de garde d'enfants agréés et non agréés. Elles ne portent donc pas seulement sur les dépenses consacrées aux services de garde couverts par le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, lequel se trouve à différentes étapes de mise en œuvre dans les provinces et les territoires.

En 2019, 2020 et 2022, les dépenses parentales au chapitre des services de garde utilisés à temps plein par leurs enfants de 0 à 5 ans sont demeurées semblables; elles s'élevaient en moyenne à plus de 600 \$ mensuellement pour chacune de ces années. En 2023, toutefois, le montant moyen dépensé par les parents pour le principal mode de garde à temps plein a diminué pour s'établir à 544 \$ par mois, alors qu'il se chiffrait à 649 \$ en 2022. En 2023, près des deux tiers (65 %) des enfants inscrits en service de garde le fréquentaient à temps plein.

Les dépenses liées à la garde d'enfants varient en fonction de différentes composantes, comme l'âge de l'enfant, le type de mode de garde utilisé et le lieu de résidence. Les enfants plus jeunes nécessitent une plus grande d'attention et un ratio de personnel plus élevé, ce qui peut donner lieu à des coûts plus élevés. Par exemple, en 2023, les parents déboursaient en moyenne 562 \$ par mois pour le principal mode de garde à temps plein de leurs enfants de 0 à 3 ans, tandis que ce montant se chiffrait à 499 \$ en moyenne pour les enfants de 4 à 5 ans.

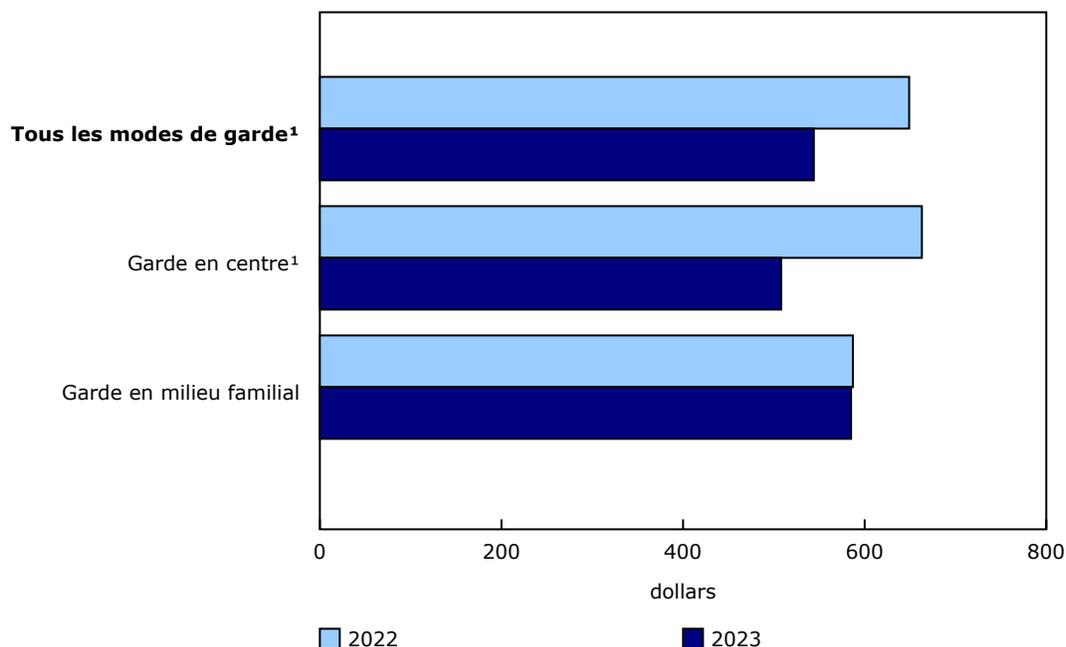
Le montant dépensé mensuellement pour les enfants fréquentant des services de garde en centre à temps plein a diminué pour passer d'une moyenne de 663 \$ en 2022 à une moyenne de 508 \$ en 2023. Cette baisse a coïncidé avec la mise en application des réductions concernant les frais de garde dans bon nombre de provinces et de territoires.

En comparaison, le montant dépensé mensuellement pour les enfants fréquentant des services de garde en milieu familial à temps plein a peu varié par rapport à l'année précédente, se situant à 585 \$ en 2023 alors qu'il se chiffrait à 587 \$ en 2022. Il est possible que les dépenses consacrées aux services de garde en milieu familial soient restées plus stables parce que [53 % des prestataires ne sont pas agréés](#) et qu'ils sont ainsi exclus du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.

En raison de la diminution du montant moyen déboursé pour les services de garde en centre en 2023, les dépenses moyennes pour les services de garde en milieu familial ont été plus élevées que celles consacrées aux services de garde en centre. On a observé le contraire en 2022, année où le montant moyen consacré par les parents aux services de garde en centre était supérieur au montant dépensé pour les services de garde en milieu familial.

Graphique 4

Montant mensuel moyen des dépenses parentales (en dollars courants) consacrées au principal mode de garde à temps plein, enfants de 0 à 5 ans, Canada, sauf les territoires, 2022 et 2023



1. Résultats significativement différents de ceux de 2022.
 Source(s) : Tableau 42-10-0053-01.

Tout comme en 2022, les dépenses parentales liées à la garde d'enfants en 2023 étaient les plus faibles pour les enfants qui se faisaient garder à temps plein par une personne avec qui ils ont un lien de parenté (238 \$ par mois en moyenne), ce qui est probablement attribuable au fait que la majorité (67 %) de ces parents n'ont déclaré aucune dépense à ce chapitre. En revanche, les dépenses liées à la garde d'enfants ont été les plus élevées pour les parents qui faisaient garder leurs enfants à temps plein par des personnes avec qui ils n'avaient pas de lien de parenté, comme une nourrice, le montant mensuel moyen se chiffrant à 2 711 \$.

Les dépenses liées à la garde d'enfants varient aussi selon l'emplacement. Les parents qui résident en région rurale ont tendance à déboursier moins pour les services de garde d'enfants à temps plein (454 \$ en moyenne par mois) que les parents qui résident dans un grand centre de population (587 \$).

Note aux lecteurs

L'Enquête canadienne sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants (ECAGJE) et l'Enquête sur les modes d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (EMAGJE) permettent de dresser un portrait de l'utilisation des services de garde à l'enfance au Canada.

L'ECAGJE a été menée dans les provinces de janvier à juin 2023, et l'EMAGJE a été menée dans les trois territoires au cours de la période allant d'avril à juin 2023. Le taux de réponse pour l'ECAGJE était de 49,5 %, ce qui correspond à un échantillon de 30 303 enfants. Cet échantillon est représentatif d'environ 2,24 millions d'enfants dans les provinces. Le taux de réponse pour l'EMAGJE était de 51,3 %, ce qui correspond à un échantillon de 1 523 enfants. Cet échantillon est représentatif d'environ 10 800 enfants dans les territoires.

La population visée était constituée des enfants de 0 à 5 ans, et les renseignements ont été obtenus auprès d'un parent, d'un tuteur ou d'une personne qui était au courant des modes de garde utilisés pour l'enfant, ou de l'absence de modes de garde.

Toute comparaison faite entre 2023 et 2019 (et 2020) comprend les données provenant des territoires. Les comparaisons entre 2023 et 2022 excluent les territoires, car les données n'ont pas été recueillies dans les territoires cette année-là.

La majorité des répondants étaient des femmes (9 répondants sur 10). Les enfants qui vivaient en établissement ou dans une réserve ont été exclus de la population visée.

Note au sujet de la terminologie et des définitions :

- Le terme « parent » désigne un parent, un tuteur ou une personne qui connaît le type de service de garde utilisé pour l'enfant.
- Le terme « services de garde en centre » ou « centre » comprend les garderies, les programmes préscolaires et les centres de la petite enfance.

En 2019 et en 2020, le terme utilisé dans le questionnaire était « garde par une personne apparentée autre qu'un parent ». Depuis 2022, le terme utilisé est « garde par une personne avec un lien de parenté autre qu'un parent ou tuteur ».

- Les dépenses parentales sont déclarées pour les services de garde à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et sont exprimées en dollars courants de l'année au cours de laquelle les données ont été recueillies.

Le nombre de prestataires de services de garde en milieu familial qui travaillaient en janvier 2019 et en janvier 2023 est fondé sur une totalisation personnalisée de l'Enquête sur la population active.

Des poids d'échantillonnage ont été appliqués pour que les analyses restent représentatives des enfants canadiens de 0 à 5 ans vivant dans les provinces et les territoires. Des poids bootstrap ont également été appliqués au moment de la vérification des différences significatives ($p < 0,05$) afin de tenir compte du plan de sondage complexe.

Tous les renseignements et les produits diffusés à ce jour se trouvent dans le [Carrefour d'information sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants](#).

Tableaux disponibles : [42-10-0001-01](#), [42-10-0004-01](#), [42-10-0006-01](#), [42-10-0008-01](#) à [42-10-0010-01](#) , [42-10-0022-01](#) à [42-10-0031-01](#) et [42-10-0053-01](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéros d'enquête [5287](#) et [5371](#).

L'infographie « [Modes de garde pour les enfants de 0 à 5 ans, 2023](#) », qui fait partie de la série *Statistique Canada - Infographies (11-627-M)*, est maintenant accessible en ligne.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).